

AR Prefecture

006-210600110-20250930-300925_10-DE
Reçu le 02/10/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 10 – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR
SIGNATURE AU NOM DE LA COMMUNE DE LA DECLARATION PREALABLE
ENREGISTREE SOUS LE NUMERO DP 0060112500021 PRESENTTEE PAR
MONSIEUR ROGER ROUX

Séance Publique Ordinaire du 30 SEPTEMBRE 2025
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : Mme Martine OLLIVIER à M. Guy PUJALTE, Mme Sylvie REVERDY à Mme Françoise SANCHINI, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI à Mme Carolle LEBRUN,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI,

ABSENTS : M. Julien PASQUINI.

QUORUM : 14
PRESENTS : 20
VOTANTS : 24

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 24 septembre 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250930-300925_10-DE
Reçu le 02/10/2025



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2025

X – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIGNATURE AU NOM DE LA COMMUNE DE LA DECLARATION PREALABLE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO DP 0060112500021 PRESENTTEE PAR MONSIEUR ROGER ROUX

Madame Marie-José LASRY, Premier Adjoint, s'exprime en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'urbanisme, et notamment son article L422-7,
Vu la Déclaration Préalable enregistrée sous le numéro DP0060112500021,

Considérant que Monsieur Roger ROUX, Maire de la ville de Beaulieu-sur-Mer, a déposé le 05 août 2025, en son nom propre, pour sa résidence principale située au 2021 boulevard Edouard VII à Beaulieu-sur-Mer, une Déclaration Préalable enregistrée sous le numéro DP0060112500021.

Considérant qu'au titre des dispositions de l'article L422-7 du code de l'urbanisme, il est stipulé que « si le maire (...) est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune (...) désigne un autre de ses membres pour prendre la décision », une délibération spéciale du Conseil Municipal s'avère nécessaire ».

Considérant qu'il convient en conséquence à la présente Assemblée de désigner un autre membre pour signer cette Déclaration préalable.

Considérant que Monsieur le Maire ne peut prendre part au vote et qu'il doit, en conséquence se retirer de l'assemblée durant des débats.

Après que Monsieur le Maire se fut retiré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- DESIGNER Madame Marie-José LASRY, Premier Adjoint, afin de signer, au nom de la commune, la demande d'autorisation d'urbanisme n°DP0060112500021 déposée par Monsieur Roger ROUX, maire de la ville de Beaulieu-sur-Mer,

- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Roger ROUX

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication.